



La BCE annonce le lancement d'un programme étendu d'achats d'actifs (plus de 1 000 milliards d'euros)

Lors de sa réunion du 23 janvier 2015, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de lancer un programme étendu d'achats d'actifs. L'Eurosystème effectuera ses premiers achats en mars 2015. Ils s'élèveront à 60 milliards d'euros par mois jusqu'à septembre 2016, soit un total de plus de 1 000 milliards d'euros. Le Conseil a également décidé de modifier la tarification des six opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO) qui restent à effectuer en supprimant l'écart de 10 points de base par rapport aux opérations principales de refinancement qui a été appliqué aux deux premières TLTRO. Enfin, le Conseil a décidé de laisser inchangés les taux directeurs de la BCE. Ce programme étendu d'achats d'actifs, qui constitue un « assouplissement quantitatif » de la politique monétaire (en anglais « Quantitative Easing » ou QE), était très attendu. Lors de sa conférence de presse, M. Draghi a expliqué que cette décision « a été prise pour faire face à deux évolutions défavorables : (i) la dynamique de l'inflation demeure plus faible qu'attendu ; (ii) le caractère accommodant de la politique monétaire n'a pas été suffisant pour contrer de façon adéquate les risques accrus d'une période trop prolongée de faible inflation. Les taux d'intérêt de la BCE se situant à des niveaux planchers, l'adoption de nouvelles mesures de bilan est devenue nécessaire pour atteindre notre objectif de stabilité des prix ». Concernant les modalités de mise en œuvre de ce programme d'achats, M. Draghi a précisé que « les achats de titres émis par les gouvernements et agences de la zone euro seront déterminés sur la base des parts des Banques centrales nationales (BCN) dans la clé de répartition du capital de la BCE (...) et qu'en ce qui concerne le partage des pertes hypothétiques (...) 20 % des achats supplémentaires feront l'objet d'un régime de partage des risques ».

Annnonce d'un programme étendu d'achats d'actifs : https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-bce-annonce-un-programme-etendu-d-achats-d-actifs.pdf

Déclaration Introductive : <http://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2015/html/is150122.fr.html>

Modification du taux d'intérêt applicable aux futures opérations de refinancement à plus long terme ciblées : https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-bce-annonce-une-modification-du-taux-d-interet-applicable-aux-futures-operations-de-refinancement.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 – La Lituanie rejoint la zone euro

Le 1er janvier 2015, la Lituanie est devenue le dix-neuvième pays à adopter l'euro. La Banque centrale de Lituanie, Lietuvos Bankas, fait désormais partie intégrante de l'Eurosystème avec la BCE et les dix huit autres banques centrales nationales (BCN). En adoptant l'euro, la Lituanie a également adhéré au mécanisme de surveillance unique (MSU), qui place ses banques les plus importantes sous le contrôle prudentiel de la BCE). Par ailleurs, l'accession d'un dix-neuvième pays à la zone euro a déclenché l'entrée en vigueur d'un système de rotation des droits de vote entre les gouverneurs des BCN au sein du Conseil des gouverneurs de la BCE. Les raisons et modalités de ce système de rotation, qui a été prévu dès 2002, sont expliquées sur le site de la BCE.

Communiqué de presse : La Lituanie rejoint la zone euro :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-lituanie-rejoint-la-zone-euro-fr.pdf

Foire Aux Questions (FAQ) sur la rotation des droits de vote :

<http://www.ecb.europa.eu/ecb/orqa/decisions/govc/html/faqvotingrights.fr.html>

Le calendrier des droits de vote(en anglais) : <http://www.ecb.europa.eu/ecb/orqa/decisions/govc/html/votingrights.en.html>

2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en novembre 2014, stable comparé à octobre 2014, mais en baisse par rapport au taux de 11,9 % de novembre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,0 % en novembre 2014, en baisse par rapport au taux de 10,1 % d'octobre 2014 et à celui de 10,7 % de novembre 2013. Eurostat estime qu'en novembre 2014, 24,423 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,394 millions dans la zone euro. Par rapport à octobre 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 19 000 dans l'UE28 et a augmenté de 34 000 dans la zone euro. Comparé à novembre 2013, le chômage a baissé de 1,487 million de personnes dans l'UE28 et de 522 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en novembre 2014 ont été enregistrés en Autriche (4,9 %) ainsi qu'en Allemagne (5,0 %), et les plus élevés en Grèce (25,7 % en septembre 2014) et en Espagne (23,9 %).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-1611 du 24 décembre 2014 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029964783&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2015-34 du 16 janvier 2015 portant application de l'ordonnance n° 2013-837 du 19 septembre 2013 relative à l'adaptation du code des douanes, du code général des impôts, du livre des procédures fiscales et d'autres dispositions législatives fiscales et douanières applicables à Mayotte :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030110285&dateTexte=&categorieLien=id>

Publication : « Suivi des crédits aux entreprises au 31 septembre 2014 »

L'encours global de crédits aux entreprises guyanaises déclaré au Service central des risques (SCR) s'établit à 1 709,8 M€ à fin septembre 2014. Les crédits mobilisés ont enregistré une hausse de 3,7 % en rythme trimestriel et 9,2 % en rythme annuel, ceux-ci représentent désormais 89,4 % de l'encours global. Quant à l'encours mobilisable, il s'inscrit en baisse de 3,9 % ce trimestre, tout en affichant une croissance de 6,2 % sur les douze derniers mois.



Publication : « Tableau de bord économique de la Guyane »

Publié dans le cadre du partenariat Cerom, le tableau de bord économique de la Guyane apporte une vision synthétique et rapide de l'évolution conjoncturelle du département au travers d'une sélection d'indicateurs macroéconomiques. Cette publication a été réformée et regroupe désormais près de 40 indicateurs économiques régionaux réunis autour de six grands thèmes : les principaux indicateurs macroéconomiques, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques. Le tableau de bord, également disponible en version anglaise et portugaise, est accessible chaque trimestre pour la Guyane comme pour l'ensemble des DOM sur le site du partenariat CEROM : www.cerom-outremer.fr/cerom/.

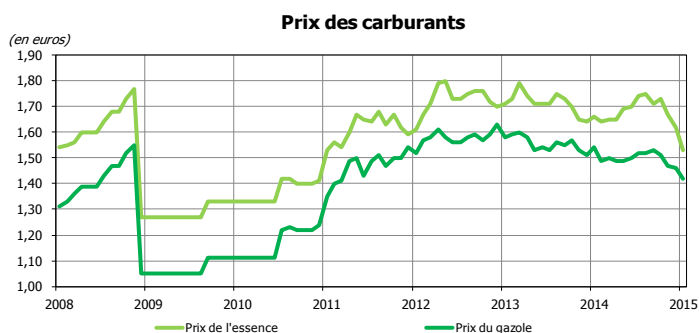


Toutes les publications de l'Iedom sont disponibles gratuitement sur le site www.iedom.fr/Guyane.

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Carburants

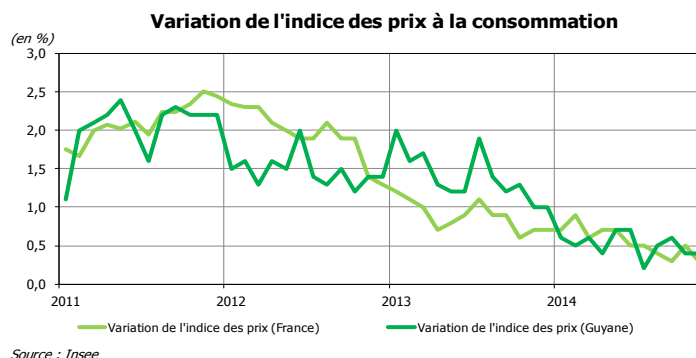
L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 1^{er} janvier 2015, le prix de vente au détail des carburants à 1,53 €/litre pour l'essence (-9 centimes) et 1,42 €/litre pour le gazole (-4 centimes). Le prix de la bouteille de gaz s'établit à 20,23 € contre 21,65 € en décembre, soit une baisse de 1,42 euro.



Source : Préfecture

Prix à la consommation

En novembre 2014, l'indice des prix à la consommation (IPC), s'inscrit en baisse et ce depuis septembre. Toutefois, cette baisse de 0,1 % est légèrement inférieure à celle d'octobre dernier. Cette tendance s'explique par une diminution des prix des services (-0,1 %) et de l'énergie (-1,3 %), conjuguée à une hausse des prix de l'alimentation (+0,4 %), ainsi qu'à une stagnation des prix des produits manufacturés (+0,0 %). Sur un an, l'indice des prix progresse de 0,4 % principalement en raison de la hausse des prix des services (+0,4 %) et de l'alimentation (+1,1 %). D'un niveau supérieur à celui constaté pour la France entière (+0,3 %) et la Réunion (-0,3 %), l'inflation en Guyane reste en dessous des valeurs observées à la Guadeloupe (+0,5 %) et à la Martinique (+1,1 %).



Source : Insee

Transport maritime

Le 11 décembre 2014 s'est tenue à l'Hôtel de Région la conférence sur le développement stratégique du Grand Port Maritime (GPM) de Guyane. Dans le cadre du développement maritime de la Guyane, le GPM a présenté un projet stratégique se déclinant en plusieurs volets pour la période 2014-2018 : modernisation des infrastructures, augmentation de la capacité foncière du Port, mise en place de services de remorquage et de dragage, et modernisation du système de communication portuaire (voierie). Le volet « Modernisation des infrastructures » est axé principalement sur la construction d'une plateforme offshore (Pomu) à la limite de la zone économique exclusive (ZEE) de la Guyane, afin d'accueillir des porte-conteneurs de plus grande capacité (12 000 voir 16 000 conteneurs contre 300 à 400 conteneurs actuellement). La Pomu disposerait d'un hub conteneurs de 15 ha pour traiter 200 000 Evp¹/an, d'un terminal de soutien logistique pétrolière entre 4 à 6 ha, d'un chantier d'entretien des navires de travail déployés sur une zone de 2 ha, d'un point d'appui à l'action de l'Etat en mer et la pêche, ainsi que d'un centre de recherche sur le milieu marin. Les cargaisons déchargées sur Pomu seraient transportées par navette vers le port de Dégrad-des-Cannes et les autres ports du territoire. Le projet Pomu permettrait de diversifier le commerce de produits, l'accueil des croisiéristes lors de possibles escales de bateaux de croisière, et serait un atout pour l'exploitation du pétrole offshore aussi bien en Guyane qu'au large du Brésil (exploitation par Shell d'une zone proche de la Guyane, possibilité de se ravitailler en Guyane). Ce projet d'envergure n'en est encore qu'au stade des études de faisabilité et notamment sur la question de la flottaison de la plateforme. Le coût d'une telle plateforme serait estimé à 1 milliard d'euros minimum et pourrait voir le jour en 2030. L'autre ambition affichée par le GPM est l'extension du port de Dégrad-des-Cannes, une mission qui vient de débuter avec l'inauguration du quai n°2, issu d'un chantier qui aura duré 2 ans pour un investissement total de 31 millions d'euros (15,5 millions d'euros du FEDER, 10,5 millions d'euros du GPM et 5 millions d'euros de l'Etat).

¹ Equivalent vingt pied : unité de mesure définissant une longueur normalisée de 20 pieds (6,096 mètres) pour un conteneur.

Octroi de mer

Le Parlement européen a adopté le 16 décembre 2014 la prolongation pour 5 ans du régime d'octroi de mer pour les régions ultrapériphériques françaises. Ce régime voit apparaître trois nouveautés, l'exemption de déclaration pour les petites entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 300 000 €, l'extension des possibilités d'exonération pour certaines activités économiques comme la recherche, l'enseignement ou le tourisme, et la révision annuelle des listes pour faciliter leur adaptation aux évolutions des systèmes de productions locales.

Spatial

Le lanceur Soyouz, pour son dixième vol, a lancé avec succès depuis le Centre spatial guyanais, une charge comprenant les quatre derniers satellites de télécommunications de la constellation O3b pour le compte de l'opérateur américain Network Limited. Conçu par Thales Alenia Space, ceux-ci ont pour objectif de fournir un accès internet très haut débit à bas prix aux habitants des pays du Sud. Ils viennent finaliser la constellation de satellites O3b composée à présent de 12 satellites en orbite autour de la Terre et le long de l'Equateur qui la rendent ainsi pleinement opérationnelle. Ce lancement a également été le 11^{ème} et dernier tir de l'année pour Arianespace avec l'utilisation de l'ensemble de sa gamme de lanceurs (6 Ariane 5, 4 Soyouz et 1 Vega) soit une année record avec 77,1 tonnes (23 satellites) mises en orbite en 2014 pour un chiffre d'affaires qui devrait dépasser les 1,367 milliard d'euros. Par ailleurs, en 2014, Arianespace a signé 14 contrats de lancement lui permettant d'avoir un carnet de commande rééquilibré pour trois années d'activité garanties. Les objectifs pour 2015 sont de réaliser autant de lancements qu'en 2014, si tous les satellites sont livrés (6 à 7 pour Ariane 5, 2 pour Soyouz et 3 pour Vega), avec une première mission prévue le 11 février 2015 avec Vega. L'année 2015 sera également celle du démarrage effectif du chantier d'Ariane 6.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Prévision de croissance Amérique Latine et Caraïbes

Selon le dernier tableau de bord de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (Cepal) publié le 2 décembre 2014, la croissance de la région devrait ralentir en 2014 à 1,1 %, soit son plus bas niveau depuis 2009, après avoir observé une croissance de 2,7 % en 2013. Cette contraction se justifie principalement par une baisse des investissements et un manque de dynamisme des grandes économies de la région telles que l'Argentine qui devrait observer un recul de son PIB de 0,2 % ou le Brésil (croissance prévue de 0,2 % en 2014). Pour leur part, le Mexique et le Venezuela devraient connaître une croissance respectivement de 2,1 % et 3 % en 2014.

En 2015, la Cepal anticipe une croissance régionale de 2,2 % avec des valeurs marquantes au Panama (+7 %), en Bolivie (+5,5 %) et au Pérou (+5 %). Cette hausse devrait s'inscrire dans un contexte de reprise progressive de l'économie mondiale avec notamment une baisse des prix des matières premières et une faible demande extérieure pour la région.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources		
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	⇒ Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Nov-14	127,8	[0,0%]	[0,4 %]	Insee	
		⇓ Prix administré du litre d'essence	Janv-15	1,53	[-5,6%]	[-7,8%]		
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	⇓	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Nov-14	22 426	[-1,8%]	[3,6%]	Pôle emploi
		⇓	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Oct-14	8 344	[1,4%]	[1,6%]	Pôle emploi
		⇓	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Sept-14	17 883	[-0,2%]	[6,7%]	Caf
		⇓	Prestations nettes versées (1)	Sept-14	10,2 M€	[8,1%]	[10,0%]	Caf
				Cumul	85,6 M€		[10,0%]	
	CONSUMMATION	⇓	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Nov-14	13,6 M€	-23,2%	-20,4%	Douanes
				Cumul	157,5 M€		3,2%	
		⇓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Déc-14	432	-8,7%	-4,8%	Somafi
			Cumul	4 035		-1,2%		
INVESTISSEMENT	⇓	Importations de biens d'équipement (BE) (3)	Nov-14	34,7 M€	-4,2%	-42,9%	Douanes	
			Cumul	391,5 M€		-17,8%		
	⇓	Ventes de véhicules utilitaires	Déc-14	152	17,7%	41,5%	Somafi	
			Cumul	1 094		4,6%		
COMMERCE EXTERIEUR	⇓	Exportations (3)	Nov-14	12,4 M€	-8,9%	-43,5%	Douanes	
			Cumul	164,1 M€		-23,5%		
	⇓	Importations (3)	Nov-14	94,9 M€	-20,8%	-37,9%	Douanes	
			Cumul	1 323,3 M€		-10,3%		
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL	⇓	Tirs effectués	Cumul à Déc-14	11 tirs (6 Ariane 5, 4 Soyouz, 1 Vega)	7 tirs à Déc-13	Arianespace	
		⇓	Satellites lancés	Cumul à Déc-14	22 satellites, et 1 ATV*	14 satellites et 1 ATV*		
	BTP	⇓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Déc-14	6 911 tonnes	-4,2%	-0,3%	Ciments guyanais
				Cumul	86 193 tonnes		-6,0%	
	INDUSTRIE	⇓	Exportations d'or en volume (3)	Nov-14	121 kilos	14,4%	40,5%	Douanes
				Cumul	1 183 kilos		-7,1%	
		⇓	Exportations d'or en valeur (3)	Nov-14	3,2 M€	-15,4%	33,8%	Douanes
				Cumul	34,6 M€		-16,4%	
		⇓	Cours de l'once d'or	Déc-14	1 201,36 \$	[2,1%]	[-1,8%]	London Bullion Market Assoc./AFD
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	⇓	Exportations de crevettes (3)	Nov-14	33 tonnes	-37,6%	-7,5%	Douanes
			Cumul	403 tonnes		1,0%		
⇓		Exportations de poissons (3)	Nov-14	125 tonnes	-67,5%	-70,1%	Douanes	
			Cumul	1 187 tonnes		-12,0%		
	⇓	Exportations de riz (2) (3)	Nov-14	0 tonne	n.s	n.s	Douanes	
			Cumul	14 tonnes		n.s		
TOURISME	⇓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Nov-14	33 744	-3,7%	1,8%	CCIRG	
			Cumul	407 263		1,5%		

[Données non CVS]

*ATV pour Automated Transport Vehicle (Véhicule Automatisé de Transfert), vaisseau cargo spatial développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station spatiale internationale

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
Taux de la facilité de prêt marginal	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	0,30%	10/09/2014
	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

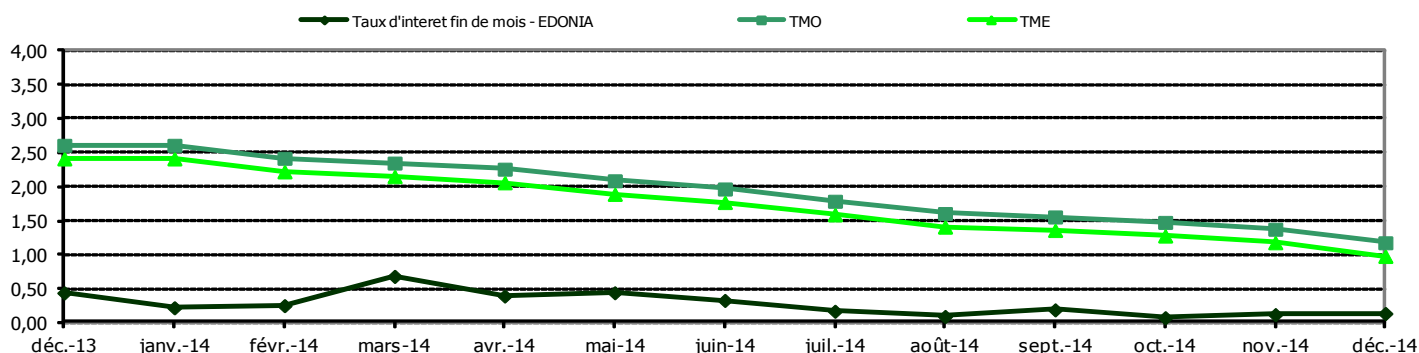
Taux d'interet fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1970%	0,0820%	0,1280%	0,1440%	0,0180%	0,0780%	0,1710%	0,3250%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1,36%	1,28%	1,18%	0,98%	1,56%	1,48%	1,38%	1,18%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,57%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,65%
Prêts à taux variable	4,15%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,35%
Prêts-relais	4,92%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,25%
Autres prêts		Découverts en compte	13,27%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,25%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,87%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,37%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,21%	Découverts en compte	13,27%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

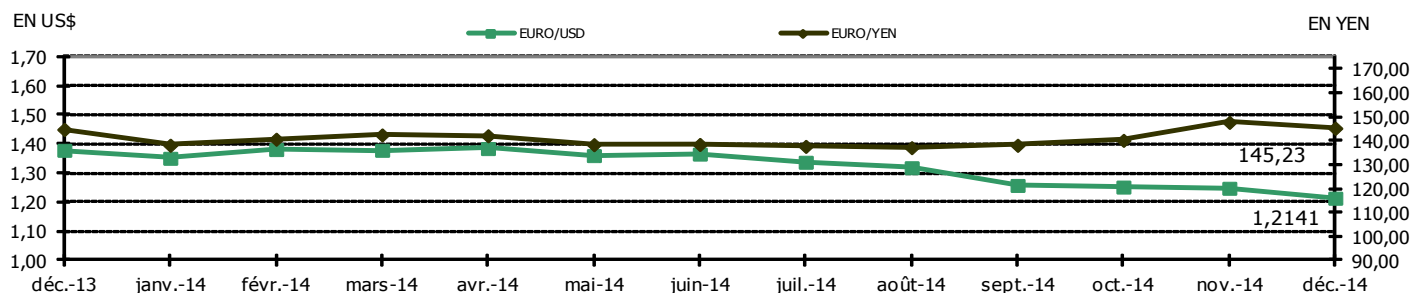
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2141	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,0353	EURO/SRD (Surinam)	3,9927
EURO/JPY (Japon)	145,2300	EURO/BWP (Botswana)	11,5887	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,1658
EURO/CAD (Canada)	1,4063	EURO/SCR (Seychelles)	17,0756	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,6634
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7789	EURO/MUR (Maurice)	38,415	EURO/BBD (La Barbade)	2,4198
EURO/SGD (Singapour)	1,6058	EURO/BRL (Brésil)	3,2207	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,7176
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,4170	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,6129	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3139,7426	EURO/XCD (Dominique)	3,2668	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : F. DUFRESNE
 Editeur et Imprimeur : IEDOM - 8 rue Christophe COLOMB BP 6016 97306 Cayenne CEDEX
 Achievé d'imprimer le 26 janvier 2015 - Dépôt légal : janvier 2015 - ISSN 1240-3814